



## Mise à jour concernant l'inscription : Calendrier modifié de présentation de l'ECP de 2020

Publié le 26 juin 2020

L'ACORP est prête à mettre en œuvre le calendrier modifié de l'ECP [que nous avons rendu public le 4 mai 2020](#). Même si la situation liée à la pandémie de COVID-19 évolue et reste incertaine dans plusieurs provinces ou territoires, nous sommes conscients qu'il est important de donner aux candidats à l'ECP une idée de la date à laquelle ils pourront passer leurs examens d'accès à la pratique.

Les tableaux ci-dessous présentent notre nouveau calendrier de report des examens. Ce calendrier pourrait encore être modifié en fonction des directives sanitaires fédérales et provinciales. Nous nous engageons à nous tenir informés de tous les obstacles à la participation des candidats en rapport avec la pandémie, et nous nous efforcerons de garantir un accès juste et équitable à toutes les épreuves à venir. Notre équipe a travaillé assidûment ces trois derniers mois pour mettre au point d'autres solutions de présentation des épreuves de l'ECP telles que la [télésurveillance](#) qui permettront aux candidats de passer l'examen dans des conditions de sécurité, d'équité et de légitimité.

### Nouvelles dates des épreuves de la composante écrite de l'ECP de 2020

Nom initial de l'examen	Nouveau nom de l'examen	État de l'inscription	Date limite de la demande	Nouvelle date provisoire de tenue de l'examen*
4 mai 2020	Épreuve 1 de la CÉ de l'examen	FERMÉE	FERMÉE	29 août 2020
11 juillet 2020	Épreuve 2 de la CÉ de l'examen	FERMÉE	FERMÉE	26 septembre 2020
29 août 2020	Épreuve 3 de la CÉ de l'examen	FERMÉE	FERMÉE	17 octobre 2020
16 novembre 2020	Épreuve 4 de la CÉ de l'examen	OUVERTE	14 septembre 2020	16 novembre 2020

\* Les dates annoncées le 26 juin 2020 pourraient changer.

## Nouvelles dates des épreuves de la composante clinique de l'ECP de 2020

Nom initial de l'examen	Nouveau nom de l'examen	État de l'inscription	Date limite de la demande	Nouvelle date provisoire de tenue de l'examen*
6 juin 2020	Épreuve A de la CC de l'examen	OUVERTE	14 août 2020	15 novembre 2020
15 novembre 2020	Épreuve B de la CC de l'examen	OUVERTE	À déterminer	1 <sup>er</sup> trimestre de 2021
Juin 2021	Épreuve C de la CC de l'examen	PAS ENCORE OUVERTE	À déterminer	Juin 2021
Novembre 2021	Épreuve D de la CC de l'examen	PAS ENCORE OUVERTE	À déterminer	Novembre 2021

\* Les dates annoncées le 26 juin 2020 pourraient changer.

### Inscription à l'examen

À ce stade, les candidats peuvent s'inscrire à toute épreuve de la composante écrite ou de la composante clinique dont l'inscription est OUVERTE. Si vous vous êtes déjà inscrit(e) à l'un de ces examens, votre inscription sera automatiquement reportée à la nouvelle date d'examen correspondant à l'épreuve choisie. Reportez-vous aux tableaux ci-dessus.

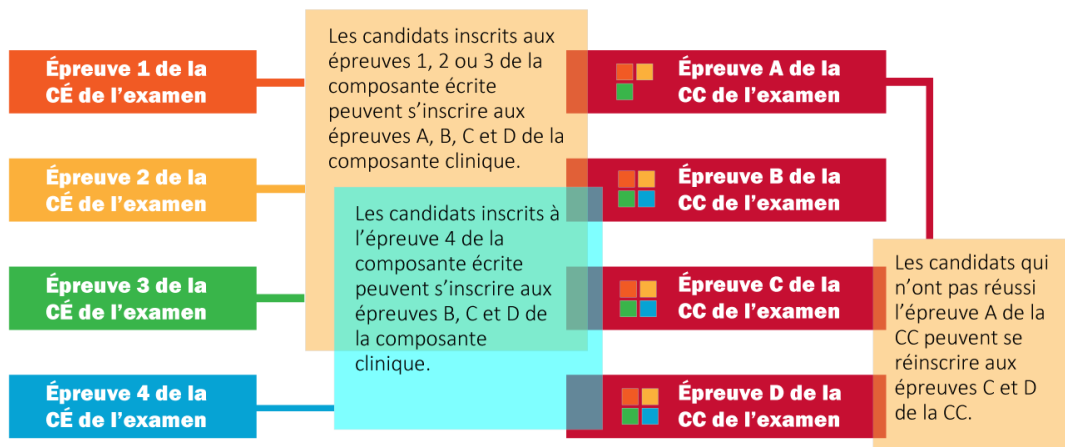
Si la nouvelle date d'examen ne vous convient pas pour une raison quelconque, vous pouvez choisir une autre date d'examen dont l'inscription est OUVERTE, sans frais. Tous les candidats inscrits peuvent choisir de renoncer à se présenter à l'examen, sans frais.

### Calendrier des examens

À partir du 4 août 2020, l'ACORP communiquera directement avec les candidats inscrits au sujet de la planification de la composante écrite de l'examen par l'entremise de Prometric.

## Admissibilité aux examens

Les candidats inscrits aux épreuves 1, 2 ou 3 de la composante écrite (CÉ) peuvent s'inscrire aux épreuves A, B, C et D de la composante clinique (CC). Les candidats inscrits à l'épreuve 4 de la composante écrite (CÉ) peuvent s'inscrire aux épreuves B, C et D de la composante clinique (CC). Afin de s'assurer que tous les candidats qui avaient prévu de passer la composante clinique en 2020 aient la possibilité de le faire le plus tôt possible, les candidats qui échouent à l'épreuve A de la composante clinique ne pourront pas s'inscrire à l'épreuve B de la composante clinique. Les candidats qui n'ont pas réussi l'épreuve A de la composante clinique peuvent s'inscrire aux épreuves C et D de la composante clinique.



## Plan directeur de l'examen

L'ACORP a pris la difficile décision de reporter la mise en œuvre du nouveau plan directeur de l'examen jusqu'en 2021. Nous espérons que la mise en œuvre aura lieu en mai 2021 pour ce qui est de la composante écrite, et en juin 2021 pour ce qui est de la composante clinique. Bien que nous regrettions d'avoir retardé cet important déploiement, nous n'avons pas été en mesure de mener à bien, de manière sûre et efficace certains exercices normatifs essentiels pendant la pandémie. Ce retard n'aura aucune incidence sur le contenu, le format ou l'intégrité de l'ECP. Les candidats peuvent consulter le [plan directeur](#) actuel (2009) sur notre site Web.